

- DEMANDE D'AUTORISATION
DE PÉRIODE PROBATOIRE**
- CHANGEMENT DE SUPERVISEUR**
- PROLONGATION DU CERTIFICAT PROBATOIRE**
- AJOUT DE VACANCES DU STAGIAIRE**

SERVICES EN LIGNE

Plutôt que de remplir ce formulaire, vous pouvez maintenant faire votre demande en utilisant nos services en ligne, accessibles sur notre site Web au www.lautorite.qc.ca/.

Ce formulaire vous permet de faire une demande d'autorisation de période probatoire, une demande de changement de superviseur, une demande de prolongation du certificat probatoire ou une demande d'ajout de vacances du stagiaire.

Note importante à l'employeur, au postulant et au superviseur

Nous vous recommandons de remplir ce formulaire au moyen des services en ligne.

Par contre, si l'un des intervenants n'a pas accès aux services en ligne, tous les intervenants concernés doivent remplir le formulaire papier.

- La réussite de la période probatoire est l'une des exigences requises pour l'obtention du certificat de représentant en assurance ou du certificat de courtier hypothécaire. Pendant la période probatoire, le stagiaire doit effectuer un minimum de 28 heures de travail par semaine pour six ou douze semaines, selon la catégorie ou la discipline visée.
- Le postulant doit être titulaire d'un certificat probatoire valide avant d'accomplir tout geste relatif à sa pratique de stagiaire. Ce certificat probatoire est obligatoire et donne le droit au stagiaire d'exercer ses activités en toute légalité durant toute la durée de la période probatoire. Il s'agit d'un document officiel sur lequel sont indiquées les dates de début et de fin de la période probatoire, dates qui doivent obligatoirement être respectées. Toute pratique sans autorisation sera considérée comme une pratique illégale et assujettie à des sanctions.
- Durant toute la durée de validité du certificat probatoire, le postulant sera inscrit au registre public de l'Autorité à titre de stagiaire. Ce registre, accessible sur le site Web de l'Autorité, confirme aux consommateurs que le stagiaire a l'autorisation d'exercer des activités de stagiaire. Si la validité du certificat probatoire était prolongée ou écourtée, l'information serait automatiquement mise à jour dans le registre public.
- Pour que le postulant puisse obtenir un certificat probatoire, chacun des examens de la discipline ou de la catégorie de discipline choisie doit avoir été réussi et être valide.
 - Dans la discipline de l'assurance de dommages ou dans la discipline de l'expertise en règlement de sinistres ou dans une catégorie de ces disciplines, un examen est valide pour une période de deux ans à compter de la date de sa réussite.
 - Dans la discipline de l'assurance de personnes et de l'assurance collective de personnes, un examen est valide pour une période d'un an à compter de la date de la réussite du premier examen.
 - Dans la discipline du courtage hypothécaire, un examen est valide pour une période de deux ans à compter de la date de sa réussite.
- Pendant la durée de validité de la période probatoire, le stagiaire doit aviser l'Autorité de toute modification à un renseignement ou à un document fourni dans les cinq jours de cette modification. La période probatoire est interrompue lorsque le stagiaire est dans l'une des situations suivantes : il n'est plus sous la supervision d'une personne autorisée ou il ne peut poursuivre la période probatoire pour cause d'invalidité, notamment en raison d'un retrait préventif, parce qu'il est en congé parental, ou parce que des circonstances exceptionnelles le justifient. Dans tous les autres cas, il y a abandon de la période probatoire.
- À la fin de la période probatoire, le postulant conserve le statut de stagiaire pour une période de 45 jours suivant la date de fin de sa période probatoire, à la condition qu'il transmette à l'Autorité sa demande de certificat de représentant dans le délai de 30 jours suivant la fin de cette période probatoire.
- Que le stagiaire ait été sous la supervision d'un ou de deux superviseurs, le formulaire de recommandation du superviseur en vue de l'obtention du certificat de représentant doit être rempli par un superviseur seulement.

- DEMANDE D'AUTORISATION
DE PÉRIODE PROBATOIRE
- CHANGEMENT DE SUPERVISEUR
- PROLONGATION DU CERTIFICAT PROBATOIRE
- AJOUT DE VACANCES DU STAGIAIRE

PARTIE 1 – IDENTIFICATION DE L'EMPLOYEUR (en lettres majuscules)

DEMANDE D'AUTORISATION DE PÉRIODE PROBATOIRE

Nom de l'employeur					
N° de client (10 chiffres)			N° d'inscription		
ADRESSE DE CORRESPONDANCE					
N° d'immeuble		Rue			Bureau
Municipalité			Province		Code postal
Courriel			Téléphone		

Je déclare que les renseignements contenus dans la présente demande sont véridiques. Je confirme également tenir un dossier sur les activités externes du stagiaire, le cas échéant, lequel contient les documents et les renseignements énumérés au *Règlement sur le cabinet, le représentant autonome et la société autonome* RLRQ, c. D-9.2, r.2.

Nom (en lettres majuscules) du dirigeant/associé responsable
ou du signataire autorisé

Signature du dirigeant/associé responsable ou du signataire autorisé

Date : ____ / ____ / ____
année mois jour

Nous vous rappelons qu'au Québec, toute entreprise privée est assujettie aux obligations prévues à la *Loi sur la protection des renseignements personnels dans le secteur privé*, RLRQ, c. P-39.1, dont l'application relève de la Commission d'accès à l'information. Nous vous référons au site Web de l'Autorité pour connaître les règles générales d'application de cette loi, à l'adresse suivante : [Protection des données et des renseignements personnels | AMF \(lautorite.qc.ca\)](http://protection.des.donnees.et.des.renseignements.personnels|AMF(lautorite.qc.ca)).

PARTIE 2 – IDENTIFICATION DU POSTULANT (en lettres majuscules)

INFORMATION DU STAGIAIRE

N° de client (10 chiffres)					
M ^{me} <input type="checkbox"/> M. <input type="checkbox"/>	Prénom(s)			Nom	
Date de naissance	____ / ____ / ____ année mois jour	Langue de correspondance : Français <input type="checkbox"/> Anglais <input type="checkbox"/>			

ADRESSE RÉSIDENTIELLE

N° d'immeuble		Rue			
Municipalité			Province		Code postal
Téléphone (domicile)			Téléphone (travail)		Poste
Cellulaire			Courriel		

- DEMANDE D'AUTORISATION
DE PÉRIODE PROBATOIRE**
- CHANGEMENT DE SUPERVISEUR**
- PROLONGATION DU CERTIFICAT PROBATOIRE**
- AJOUT DE VACANCES DU STAGIAIRE**

PARTIE 3 – CHOIX DE LA PÉRIODE PROBATOIRE DANS LA DISCIPLINE OU CATÉGORIE DE DISCIPLINE

Vous devez indiquer la discipline ou la catégorie dans laquelle le postulant fera sa période probatoire. La période probatoire effectuée dans une discipline est de 12 semaines. À raison d'un minimum de 28 heures par semaine, la période probatoire se divise en deux parties de 6 semaines, sauf pour les disciplines de l'assurance de personnes et du courtage hypothécaire. Ces deux parties correspondent aux deux catégories qui constituent la discipline. Il est obligatoire de respecter cette séquence afin d'avoir accès au certificat de représentant dans la discipline complète choisie.

Discipline ou catégorie	Date de début souhaitée
<input type="checkbox"/> Assurance de personnes (12 semaines)	____ / ____ / ____ année mois jour
<input type="checkbox"/> Assurance contre la maladie ou les accidents (6 semaines)	____ / ____ / ____ année mois jour
<input type="checkbox"/> Assurance collective de personnes (12 semaines)	____ / ____ / ____ année mois jour
○ Régimes d'assurance collective (6 semaines)	____ / ____ / ____ année mois jour
○ Régimes de rentes collectives (6 semaines)	____ / ____ / ____ année mois jour
<input type="checkbox"/> Assurance de dommages (12 semaines)	____ / ____ / ____ année mois jour
○ Assurance de dommages des particuliers (6 semaines)	____ / ____ / ____ année mois jour
○ Assurance de dommages des entreprises (6 semaines)	____ / ____ / ____ année mois jour
<input type="checkbox"/> Expertise en règlement de sinistres (12 semaines)	____ / ____ / ____ année mois jour
○ Expertise en règlement de sinistres en assurance de dommages des particuliers (6 semaines)	____ / ____ / ____ année mois jour
○ Expertise en règlement de sinistres en assurance de dommages des entreprises (6 semaines)	____ / ____ / ____ année mois jour
<input type="checkbox"/> Courtage hypothécaire (12 semaines)	____ / ____ / ____ année mois jour

- DEMANDE D'AUTORISATION DE PÉRIODE PROBATOIRE
- CHANGEMENT DE SUPERVISEUR
- PROLONGATION DU CERTIFICAT PROBATOIRE
- AJOUT DE VACANCES DU STAGIAIRE

PARTIE 4 – CHOIX DE LA PÉRIODE DE VACANCES (s'il y a lieu)

Le stagiaire doit avoir reçu son certificat avant de commencer sa période probatoire.

Note importante

*Au besoin, indiquez-la ou les périodes de vacances prévues de votre postulant. Nous vous rappelons que le postulant a droit à une période de vacances d'au plus **7 jours** si la période probatoire s'effectue pour une **catégorie de discipline**. Il a droit à deux périodes de vacances totalisant au plus **14 jours** si la période probatoire s'effectue pour une **discipline**. Si aucune période de vacances n'est indiquée et que le postulant prend quand même des vacances durant sa période probatoire, **le certificat probatoire sera révoqué**.*

Est-ce que le postulant a planifié de prendre des vacances durant la période probatoire? Oui Non

- Si oui, date de début des vacances pour une **catégorie de discipline** (une période) :

Du : ____ / ____ / ____
année mois jour

Au : ____ / ____ / ____
année mois jour

Date de début pour des vacances pour une **discipline** (jusqu'à deux périodes d'une semaine) :

Date de début semaine 1 :

Du : ____ / ____ / ____
année mois jour

Au : ____ / ____ / ____
année mois jour

Date de début semaine 2 :

Du : ____ / ____ / ____
année mois jour

Au : ____ / ____ / ____
année mois jour

PARTIE 5 – DÉCLARATION DU POSTULANT

Cette section doit être remplie obligatoirement par le postulant.

Veillez répondre à toutes les questions ci-dessous. En fonction des réponses fournies, des pièces justificatives additionnelles pourraient être exigées. Veuillez vous référer à la section *Professionnels* de notre site Web au www.lautorite.qc.ca pour les autres formulaires requis, le cas échéant.

L'Autorité entend par « Depuis votre dernière déclaration » toute déclaration que vous avez transmise antérieurement à l'Autorité à titre de postulant ou de représentant certifié sous la *Loi sur la distribution de produits et services financiers*, RLRQ, c. D-9.2 (la « LDPSF »).

Pour une première déclaration, veuillez répondre en donnant l'historique complet des faits relatifs à chacune des questions ci-dessous.

- DEMANDE D'AUTORISATION
DE PÉRIODE PROBATOIRE
- CHANGEMENT DE SUPERVISEUR
- PROLONGATION DU CERTIFICAT PROBATOIRE
- AJOUT DE VACANCES DU STAGIAIRE

Note importante : Vous devez informer l'Autorité des marchés financiers de tout changement à un renseignement ou à un document fourni dans les 5 jours suivant la date à laquelle il survient ou, s'il concerne l'exercice d'une autre activité (« activité externe »), dans les 30 jours de ce changement.

1. Depuis votre dernière déclaration, avez-vous commencé à exercer des activités autres que celles découlant d'un droit de pratique accordé par l'Autorité (« activités externes »), constituant une prestation de services liés aux finances ou exigeant la séparation des clientèles? Oui Non

Pour plus de détails, veuillez consulter notre page Web intitulée [Activités à déclarer \(activités externes\)](#).

- ➔ Si vous avez répondu **oui**, veuillez remplir et transmettre le **Formulaire de déclaration d'une activité externe**.

2. Depuis votre dernière déclaration, avez-vous :
- été déclaré coupable d'une infraction ou d'un acte criminel par un tribunal canadien ou étranger; Oui Non
 - ou**
 - fait l'objet d'une poursuite civile en lien avec les activités de représentant;
 - ou**
 - fait l'objet d'une sanction disciplinaire imposée par un comité de discipline ou par un organisme du Québec, d'une autre province ou d'un autre État chargé de la surveillance et du contrôle des personnes agissant à titre de représentant?

Vous devez répondre « oui » à cette question si une absolution inconditionnelle ou conditionnelle vous a été accordée en vertu du Code criminel, L.R.C. (1985), c. C-46. Toutefois, vous n'avez pas à répondre « oui » si vous avez été reconnu non coupable ou que les chefs d'accusation portés contre vous ont été retirés.

- ➔ Si vous avez répondu **oui**, veuillez remplir et transmettre le **Formulaire en cas de déclaration de culpabilité**.

3. Êtes-vous en défaut d'acquitter les amendes, les dépens et les intérêts imposés soit par un comité de discipline, soit par la Cour du Québec siégeant en appel d'une décision de ce comité de discipline, ou êtes-vous en défaut d'acquitter les amendes reliées à la commission d'une infraction en vertu des lois et du code suivants: *Loi sur la distribution de produits et services financiers*, RLRQ, c. D-9.2; *Loi sur le courtage immobilier*, RLRQ, c. C-73.2; *Loi sur les valeurs mobilières*, RLRQ, c. V-1.1; *Code des professions*, RLRQ, c. C-26? Oui Non

- ➔ Si vous avez répondu **oui**, veuillez annexer les détails à votre demande.

- DEMANDE D'AUTORISATION
DE PÉRIODE PROBATOIRE
- CHANGEMENT DE SUPERVISEUR
- PROLONGATION DU CERTIFICAT PROBATOIRE
- AJOUT DE VACANCES DU STAGIAIRE

- 4 Depuis votre dernière déclaration, avez-vous vu votre certificat ou votre droit de pratique suspendu, radié, révoqué, assorti de restrictions ou de conditions, ou avez-vous déjà été exclu soit par un comité de discipline soit par un organisme du Québec, d'une autre province ou d'un autre État chargé de la surveillance et du contrôle des personnes agissant à titre de représentant, dans une discipline ou catégorie encadrée par la *Loi sur la distribution de produits et services financiers*, RLRQ, c. D-9.2, la *Loi sur le courtage immobilier*, RLRQ, c. C-73.2, ou par la *Loi sur les valeurs mobilières*, RLRQ, c. V-1.1? Oui Non

Vous n'avez pas à répondre « oui » à cette question s'il s'agit d'une décision rendue par l'Autorité, cette dernière détient déjà cette information.

➔ Si vous avez répondu oui, veuillez nous fournir les informations suivantes :

- ➔ N° de décision : _____
- ➔ Date : _____
- ➔ Nom du décideur : _____
- ➔ Discipline ou catégorie : _____

5. Depuis votre dernière déclaration, avez-vous fait faillite, fait cession de vos biens ou été sous le coup d'une ordonnance de séquestre prononcée en vertu de la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité*, L.R.C. (1985), c. B-3? Oui Non

Vous n'avez pas à répondre « oui » à cette question dans le cas d'une proposition de consommateur ou d'une proposition concordataire acceptée par les créanciers et le tribunal.

➔ Si vous avez répondu **oui**, veuillez remplir et transmettre le **Formulaire en cas de faillite**.

6. Êtes-vous sous un régime de protection de tutelle, de curatelle ou de conseiller au majeur? Oui Non

Le régime de protection est un mécanisme prévu par la loi pour protéger les personnes frappées d'une incapacité juridique. Le superviseur n'est pas considéré comme un tuteur, un curateur ou un conseiller au majeur.

➔ Si vous avez répondu **oui**, veuillez annexer les détails à votre demande.

- DEMANDE D'AUTORISATION
DE PÉRIODE PROBATOIRE**
- CHANGEMENT DE SUPERVISEUR**
- PROLONGATION DU CERTIFICAT PROBATOIRE**
- AJOUT DE VACANCES DU STAGIAIRE**

PARTIE 6.1 – SUPERVISEUR 1

IDENTIFICATION DU SUPERVISEUR 1 (OBLIGATOIRE)

M ^{me} <input type="checkbox"/> M. <input type="checkbox"/>	Prénom(s)			Nom		
N° de client (10 chiffres)			N° de certificat (6 chiffres)			
Discipline ou catégorie de discipline supervisée						
Nom de l'employeur					N° d'inscription	
ADRESSE DE CORRESPONDANCE						
N° d'immeuble		Rue			Bureau	
Municipalité			Province			Code postal
Téléphone (travail)			Poste		Cellulaire	
Télécopieur			Courriel			

Vacances prévues durant la période allant du : ____/____/____ au ____/____/____

année mois jour année mois jour **PARTIE 6.2 – SUPERVISEUR 2**

IDENTIFICATION DU SUPERVISEUR 2

M ^{me} <input type="checkbox"/> M. <input type="checkbox"/>	Prénom(s)			Nom		
N° de client (10 chiffres)			N° de certificat (6 chiffres)			
Discipline ou catégorie de discipline supervisée						
Nom de l'employeur					N° d'inscription	
ADRESSE DE CORRESPONDANCE						
N° d'immeuble		Rue			Bureau	
Municipalité			Province			Code postal
Téléphone (travail)			Poste		Cellulaire	
Télécopieur			Courriel			

Vacances prévues durant la période allant du : ____/____/____ au ____/____/____
année mois jour année mois jour

- DEMANDE D'AUTORISATION
DE PÉRIODE PROBATOIRE**
- CHANGEMENT DE SUPERVISEUR**
- PROLONGATION DU CERTIFICAT PROBATOIRE**
- AJOUT DE VACANCES DU STAGIAIRE**

PARTIE 6.3 – SUPPLÉANT DU SUPERVISEUR 1

IDENTIFICATION DU SUPPLÉANT DU SUPERVISEUR 1

M ^{me} <input type="checkbox"/> M. <input type="checkbox"/>	Prénom(s)			Nom		
N° de client (10 chiffres)			N° de certificat (6 chiffres)			
Discipline ou catégorie de discipline supervisée						
Nom de l'employeur					N° d'inscription	
ADRESSE DE CORRESPONDANCE						
N° d'immeuble		Rue			Bureau	
Municipalité			Province			Code postal
Téléphone (travail)			Poste		Cellulaire	
Télécopieur			Courriel			

PARTIE 6.4 – SUPPLÉANT DU SUPERVISEUR 2

IDENTIFICATION DU SUPPLÉANT DU SUPERVISEUR 2 (s'il y a lieu)

M ^{me} <input type="checkbox"/> M. <input type="checkbox"/>	Prénom(s)			Nom		
N° de client (10 chiffres)			N° de certificat (6 chiffres)			
Discipline ou catégorie de discipline supervisée						
Nom de l'employeur					N° d'inscription	
ADRESSE DE CORRESPONDANCE						
N° d'immeuble		Rue			Bureau	
Municipalité			Province			Code postal
Téléphone (travail)			Poste		Cellulaire	
Télécopieur			Courriel			

- DEMANDE D'AUTORISATION
DE PÉRIODE PROBATOIRE
- CHANGEMENT DE SUPERVISEUR
- PROLONGATION DU CERTIFICAT PROBATOIRE
- AJOUT DE VACANCES DU STAGIAIRE

Date de début des vacances pour une **catégorie de discipline** (une période) :

Du : ____ / ____ / ____
année mois jour

Au : ____ / ____ / ____
année mois jour

Date de début pour des vacances pour une **discipline** (jusqu'à deux périodes d'une semaine) :

Date de début semaine 1 :

Du : ____ / ____ / ____
année mois jour

Au : ____ / ____ / ____
année mois jour

Date de début semaine 2 :

Du : ____ / ____ / ____
année mois jour

Au : ____ / ____ / ____
année mois jour

